



# Ancien Combattant

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES MUTILÉS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

3, rue de la Charité - 54000 NANCY - Tél. 03 83 32 05 58

amc54@aliceadsl.fr - Site à visiter : amc54.chez-alice.fr - ISSN1952-4471 - ISSN 1269-1933



*Que la nouvelle année  
déborde de bonheur et de prospérité  
et que tous les vœux formulés deviennent réalité.*

Le Président Claude SIGRIST ainsi que le Conseil d'Administration de l'A.M.C.  
transmettent à tous les membres, à leurs familles  
et à tous les êtres qui leurs sont chers, leurs Meilleurs Vœux pour

*Une Bonne et Heureuse Année 2007*

Nous vous souhaitons cette nouvelle année aussi fructueuse que possible et  
nous espérons qu'elle permette à chacun et chacune de s'épanouir dans un monde de paix,  
de Liberté mais également de Solidarité, de Fraternité et de Tolérance.



## L'ASSOCIATION DES MUTILÉS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE - A.M.C. a 90 ans



L'association des Mutilés Combattants et Victimes de Guerre « A.M.C. » a fêté ses 90 ans d'existence le 23 septembre 2006.

Pour commémorer cet anniversaire 300 personnes de 10 à 85 ans ont fait un déplacement à PARIS pour participer à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe qui a lieu tous les jours à 18h30.

L' A.M.C. a peut être 90 ans d'âge, mais elle a conservé sa vitalité et son dynamisme ceci a été démontré par les

300 participants à cette grande journée qui a débuté pour beaucoup dès 4 h du matin pour se terminer le lendemain vers 2/3 h du matin, mais ô combien riche en événement.

Pour certains, visite de Paris en car, pour d'autres visites en bateau mouche et visite du Musée Grévin où ils ont pu rencontrer de nombreuses personnalités et de nombreux artistes « en cire ».

Grand moment de la journée le **ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe**.

C'est avec une grande émotion que le président Claude Sigrist, accompagné de 3 autres présidents d'associations sœurs, du VP Michel Marchal et de Mme Mougel, membre du CA de l'AMC départementale, a ravivé la Flamme et a déposé une gerbe au nom des 90 ans de l'AMC.

Cérémonie émouvante et empreinte de souvenirs.

Journée inoubliable pour les 300 participants.



## SOMMAIRE

- 1 • Vœux 2007
  - L'AMC a 90 ans
- 2 • Compte rendu  
du congrès et de l'A.G.  
Statutaire du 21/05
- 3 • Cotisation 2007
  - Note aux Présidents
  - Hommage aux soldats  
morts en AFN
  - Avis important
  - Activités  
dans nos sections
- 7 • Deuils  
• Décorations
- 8 • Dons
  - Croix de la valeur  
militaire
- 9 • Loi de finances 2007
- 10 • Monde combattant
  - Rappel
  - Les anciens  
des mission extérieures
- 11 • Conditions d'attribution
- 12 • Les chemins  
de la mémoire  
• Avis aux internautes

La salle Mienville  
de l'Hôtel de Ville  
de NANCY  
nous accueillera

Samedi 31 MARS 2007

Pour la bonne marche  
de notre Assemblée  
Générale Statutaire

(Suite et fin du)

## COMPTE RENDU DU CONGRES ET DE L'A.G. STATUTAIRE DU 21 MAI 2006 BLAINVILLE / DAMELEVIERES

### Election du 1/3 sortant :

BRUTO Michel, ROLLA Michel, SIGRIST Claude, Abbé TIESSEN Jean. Après mise aux voix, ils sont réélus à l'unanimité.

### Ratification de 2 administrateurs cooptés :

DALLET André, ROUSSEL Michel, après mise aux voix, ils sont élus à l'unanimité.

### Election des membres de la commission de contrôle :

DURAND Philippe, VASSE Henri, après mise aux voix, ils sont réélus à l'unanimité. Il y aura lieu de remplacer André DALLET qui est entré au CA cette année.

### Remise de fleurs à la Madelon :

Mme Sylvie PUYMEGES, Madelon élue au congrès du 16 Mai 2004 à CUSTINES, est reconduite dans sa fonction. Le président lui remet une coupe de fleurs au nom de l'AMC « Mme PUYMEGE, nous vous félicitons et vous remercions de vouloir bien rester notre Madelon, titre qui vous convient très bien, en témoignage de notre amitié ».

### Remise des récompenses de l'UNION FEDERALE :

avec l'aide du VP Michel ROLLA, le président procède à la remise des récompenses attribuées par l'UF en 2006, 12 Médailles de Vermeil, 13 Médailles d'Argent, 9 Médailles de Bronze, 23 Diplômes. Félicitations aux récipiendaires.

### Séance officielle :

A 11 H. le président départemental accueille les personnalités venues assister à la clôture des travaux.

Mr Eric MAIRE, sous préfet de LUNEVILLE, représentant Mr Claude BALAND, préfet de Mthe Et Mlle.

Mme Yvette VOGLIMACCI, directrice du SD de l'ONAC de Mthe et Mlle.

Mr Jacques BAUDOT, sénateur, rapporteur du budget des AC au sénat.

Mr Daniel REINER, sénateur. Mr Ghislain DEMONET, Maire de BLAINVILLE.

Mr Maurice VILLAUME, conseiller général, Maire de DAMELEVIERES, représentant Mr Michel DINET, président du Conseil Général de Mthe et Mlle.

Mr Jean MOUREY, président de l'UDAC.

Mr Jean LARGUEZE, délégué général du S.F.

Mr CLAUDEL, président de la FNDIRP.

Mrs LECLERC et LEGER, représentant le président départemental des ACPG/CATM.

Il les remercie de leur présence et présente les excuses des personnalités absentes pour raisons diverses.

### Allocution du président départemental :

Un grand merci aux personnalités présentes qui nous accordent un moment de leur temps libre pour être des nôtres aujourd'hui à l'occasion de notre 67ème congrès départemental et de notre A.G. statutaire. Votre présence est pour nous un grand réconfort.

Je remercie également Mrs les Maires de BLAINVILLE et de DAMELEVIERES pour leur accueil ainsi que leur personnel pour la préparation des salles.

Mes remerciements s'adressent aussi au Conseil Général et à la Ville de NANCY pour la subvention qui nous est accordée, sans oublier les parlementaires qui nous défendent, la presse qui nous est indispensable, les responsables de nos sections qui oeuvrent bénévolement et les porte drapeau toujours fidèles au poste quel que soit le temps.



**La motion** présentée aujourd'hui comporte un certain nombre de points se rapportant au monde combattant.

Ils se situent dans la Défense des Droits découlant du droit à réparation tel qu'il a été institué par la loi du 31 Mars 1919.

Les 4 millions d'ayants droits et d'ayants cause qui composent le monde combattant français espèrent beaucoup au respect de ce droit, à la pérennité de l'ONAC et de ses services départementaux avec des moyens logistiques leur permettant de remplir efficacement leur mission et souhaitent également la présence d'un ministre de plein exercice à la tête de leur responsable ministériel.

**Notre budget**, il baisse chaque année, conséquence de la diminution des ayants droits et des ayants cause au niveau national.

Celui de 2006 ne comporte rien de spécialement nouveau si ce n'est les 3 mesures nouvelles, à savoir :

- le terme de « veuve » dans les articles du code des PMI qui est remplacé par celui de « conjoint survivant ».
- les crédits sociaux de l'ONAC en augmentation pour venir en aide aux ressortissants en difficultés.
- l'indice de la retraite du combattant, bloqué à 33 points depuis 1978, est augmenté de 2 points passant ainsi de l'indice 33 à l'indice 35 mais à compter du 1er juillet 2006.

### Défense des droits :

Les AC tiennent beaucoup à la république française et à ses institutions. C'est pourquoi, ils sont attachés à la défense de leurs droits qui sont inaliénables.

Se ne sont pas des droits d'assistance mais la juste récompense de la nation envers ceux et celles qui ont défendu leur pays lorsque la France a fait appel à eux.

### Devoir de mémoire :

Nous devons poursuivre sans relâche et avec persévérance notre action en cherchant le contact pour œuvrer au développement de l'amicale et fraternelle union qui fait notre force.

Chacun de nous aspire à la paix et à la liberté pour lesquelles des millions de français sont morts en donnant leur jeunesse.

En cette année anniversaire de la bataille de Verdun qui fut si meurtrière, le devoir de mémoire est on ne peut plus d'actualité.

Nous y sommes très attachés et considérons que la mémoire doit être soutenue par la fidélité aux lieux même de l'histoire par l'enseignement aux jeunes générations, c'est le devoir de l'école mais aussi des familles.

Nous devons leur rappeler que la paix et la liberté sont des biens inestimables mais fragiles qu'il faut préserver avec vigilance.

Dans le monde actuel, les AC désirent apporter à la jeunesse un monde plus uni afin qu'elle puisse vivre dans le respect des libertés, des droits et des devoirs en pleine connaissance.

**VIVE L'AMC et l'UF.**



## VIVE LA PAIX. VIVE LA FRANCE.

La parole est ensuite proposée aux personnalités présentes pour un message qu'elles souhaitent formuler.

Après les avoir remerciés, le Président Départemental passe la parole au Président Paul VOINCON pour les dernières consignes.

## COTISATION 2007

### Avis aux sections

La cotisation 2007 s'élève à 21 €, soit 16 € pour le siège et 5 € pour la section. Les cotisations doivent être réglées au siège pour le 1er MARS et être accompagnées de la liste des cotisants (nom, prénom et n° d'adhérent). Nous comptons sur votre compréhension, et nous vous en remercions par avance. Les chèques doivent être adressés directement au siège et non au C.C.P., et ce, pour nous éviter de faire des recherches auprès du centre des chèques postaux ces derniers n'adressant plus avec les relevés de comptes les talons indiquant les coordonnées de l'expéditeur du chèque.

## NOTE AUX PRESIDENTS DES SECTIONS AMC DU PAYS HAUT

Le camarade Yvon MICHELI, membre du Conseil d'Administration Départemental et Vice Président de la section de VILLERUPT, est habilité par le siège de l'AMC à assister aux Assemblées Générales des sections du pays haut lorsque celles-ci font appel à lui.

Il succède à cette responsabilité à notre camarade Jean ROUGEAUX actuellement indisponible pour raisons de santé.

Il intervient au sein des sections dès lors qu'il y est invité pour représenter le siège départemental, pour donner des renseignements ou pour aplanir un problème par exemple.

Il ne remplace pas les Présidents de sections lesquels gardent toute latitude dans l'accomplissement de leur fonction mais peut les assister.

Il rend compte au siège le moment venu des démarches effectuées ou à envisager au terme des missions qui lui seraient confiées.

Fait à NANCY, le 2 Mars 2006.  
Le Président, Claude SIGRIST

## HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS EN AFN

Le 5 décembre dernier, au mémorial des soldats morts en AFN de NANCY, se tenait une cérémonie patriotique en leur mémoire, en présence du Préfet Claude BALAND, du Maire, André ROSSINOT, de Nicole CREUSOT représentant le président du Conseil Général Michel DINET, le Gal DANSELME, gouverneur militaire de la place de NANCY, d'une centaine de personnes dont plusieurs membres du C. A. départemental accompagnés de leur drapeau. Le président Claude SIGRIST a déposé une gerbe au nom de l'AMC départementale.

## L'ANCIEN COMBATTANT - AVIS IMPORTANT

Une note explicative sera adressée en début d'année à tous les présidents concernant les nouvelles dispositions prises pour notre journal l'ancien combattant.

Suite à notre nouvelle demande la CPPAP vient de nous octroyer, à nouveau, le certificat qu'elle nous avait refusé en Mai dernier.

## Activités dans nos Sections

### ANCERVILLER

**30/09** C'est en présence de Claude BOURA, Conseiller Général, du Général DELEUME et Mme, du Lt Colonel CHARBONNOT, de Marie MILLOT, Présidente du Souvenir Français, de J. LANGENBRONN, Président AMC d'AVRICOURT / BLAMONT, de J. COLIN, Maire d'ANCERVILLER que le Président BOULANGER Roland a ouvert l'AG. Minute de silence à nos disparus. Félicitations aux porte drapeau C. LAUNOIS, P. ANCEL, H. MEDAUER et un grand bravo à Jean DIEUDONNE plus de 40 sorties dans l'année.

Bilan financier positif présenté par le trésorier M. THIRION, quitus donné par le vérificateur aux comptes D. DUHAUT.

Questions diverses.

Après avoir remercié les participants le Président invite l'assistance au pot de l'amitié suivi d'un repas.

**11/11** Trois cérémonies sous la houlette du Président Roland BOULANGER. A BREMENIL et à BROUVILLE, remise de décorations par le Président.

### AVRICOURT / BLAMONT

**13/05** Rencontre Jeunesse Armées dans le monde rural à MIGNEVILLE 54. Présence d'une délégation de l'AMC durant l'après-midi.

**20/05** Présence du drapeau de la section A MC aux noces de diamant de Denise KOFFOLT et Théo

PESCHA, ancien Porte drapeau national des AC Polonais et durant une vingtaine d'années pour l'AMC et membre en tant que ACPG/39/35. Passage devant le maire d'AVRICOURT 54. Puis direction l'église pour la bénédiction au milieu de nombreux amis et de toute la grande famille de Théo et Denise.

**21/05** AG et 67ème congrès départemental de l'AMC à BLAINVILLE / DAMELEVIERES. Participation du président, des 2 VP accompagnés des épouses et des porte drapeaux Visite du haras de ROSIERES pour les épouses.

**11/06** Dépôt de gerbes devant le monument commémoratif des grenadiers polonais morts au cours de la bataille du 18/06/40, route de VAUCOURT à LAGARDE.

Discours du maire D. MASSEY, de Czeslaw BARTELA président

national des AC Polonais et l'aumônier de la communauté polonaise ainsi que les personnes présentes ont prié pour tous les êtres humains. Cérémonie rehaussée par 10 porte drapeau et une nombreuse assistance.

**18/06** Cérémonie sur le lieu des combats du 19/06/40, office religieux, inauguration du nouveau monument aux Morts et honneur au Carré Militaire du cimetière de TANCONVILLE 54 avec dépôts de gerbes. Nombreuses personnalités et présence de 20 drapeaux.

**02/07** Participation des porte drapeau SCHWERDTNER, MUNIER, le président LANGENBRONN, le Cdt REGAZZONI avec une délégation AMC à la cérémonie des Entonneiros à LEINTREY, en mémoire de la Cie du 162° R. I. disparue lors de l'explosion des mines qui ont formé les

Entonnoirs, il y a 90 ans.

**15/08** Cérémonie à ST MARTIN en l'honneur de Notre Dame de Lorette, messe à la chapelle en plein air, présence de nombreux drapeaux dont deux de l'AMC portés par SCHWERDTNER et RASSEMUSSE.

**08/09** Hommage aux 3 aviateurs américains abattus par les nazis le 8/9/44 à RECHICOURT LE CHATEAU, en présence du seul rescapé et de la fille du pilote abattu. Présence d'une cinquantaine de drapeaux dont 2 de l'AMC, portés par SCHWERDTNER et ESTIENNE, accompagnés d'une délégation.

**22/09** Célébration du souvenir de la bataille des frontières du 10/08/14 à LAGARDE aux cimetières Français et Allemands.

Délégation accompagnée des porte drapeau LANGENBRONN et SCHWERDTNER et du Cdt REGAZZONI.

**23/09** Participation d'une quinzaine de membres au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe à Paris pour le 90ème anniversaire de l'AMC.

**30/09** Présence de la section à l'AG de la section d'ANCERVILLER, suite à l'invitation du Président.

**14/10** Participation de la section au baptême du drapeau UNC de MOUSSEY, en présence de 57 drapeaux dont 2 de l'AMC et d'un nombre impressionnant de personnalités et de civils.

Très belle cérémonie.

**01/11** Cérémonie au cimetière franco allemand de REILLON, en mémoire des soldats tombés en 14/18. Après une minute de silence devant le monument des anciens du 225ème RI, le cortège s'est recueilli côté allemand.

Présence d'une délégation.

**11/11** BLAMONT. Défilé vers le Monument aux Morts avec la clique en tête, remise de décorations, lecture du message par le Président LANGENBRONN, dépôts de gerbes, par la ville de BLAMONT, l'AMC et l'UNACITA. Retour à l'hôtel de ville. Dispersion.

**VEHO** Cérémonie rehaussée par la musique, lecture du message, dépôt de gerbe, Marseillaise, suivi par une autre cérémonie à DOMJEVIN débutant par une messe puis du traditionnel cérémonial au monument aux Morts, et pour terminer le circuit, cérémonie à EMBERMENIL avec vin d'honneur, suivi d'un repas à XOUSSE de 101 convives dans une bonne et conviviale ambiance.

**12/11** RECHICOURT LE CHATEAU : cérémonie du 11/11 pour le canton (AVRICOURT, MOUSSEY en Moselle), en présence de nom-

breuses personnalités pour le 90ème anniversaire de VERDUN.

Nombreuse assistance et drapeaux dont 2 de l'AMC, portés par SCHWERDTNER et F. LANGENBRONN. Délégation.

**15/11** RECHICOURT LE CHATEAU : réunion des associations de l'inter associations du Pays des Etangs, pour la mise en place des fêtes du canton pour 2007, à la salle des fêtes du canton.

### BOUXIERES AUX CHENES

Une journée à BITCHE avec la visite de la citadelle de VAUBAN. Repas au bord d'un lac. Puis l'après midi visite du SIMSERHOF, la Ligne Maginot.

Très bonne conservation de cet impressionnant ouvrage.

Fin septembre, 50 adhérents partaient pour les Canaries.

Pour les 2 sorties, participation financière de la section.

**11/11** Cérémonie avec les élus de la communauté des communes, les AC du secteur, les enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise.

Participation des sections de MONCEL SUR SEILLE et BRIN SUR SEILLE.

### BOUXIERES AUX DAMES

**11/11** Une cérémonie en association avec la section de CUSTINES / MALLELOY devant le monument aux Morts de notre commune avec une forte participation de la population, personnalités et les enfants des écoles. Après l'office religieux du père Francis WALKER VIRY, les participants se sont rassemblés autour du monument aux Morts avec les porte drapeau.

Chant de la marseillaise par les enfants des écoles dirigés par le directeur Jean Marie MULOT.

Dépôts de gerbes par l'AMC, les Médailleurs Militaires, Municipalité, les enfants du Conseil Municipal.

Lecture du message du Ministre délégué chargé des AC auprès du Ministre de la Défense par le Président du Conseil Municipal d'enfants SIMEON Thomas, et celui de l'Union Fédérale par le secrétaire Roland HINZELIN de CUSTINES.

Remise de décorations.

Allocution par le Président ROLLA Michel qui rappela les 52 morts, y compris 3 fils de la même famille, dont les noms figurent sur le monument. Vin d'honneur offert par la municipalité.

Repas salle « LAMBING » avec 210 participants.

### BULLIGNY

**08/06** Cette date fut choisie pour commémorer les morts d'Indochine. Cette journée devait exister pour rendre hommage au courage et au sacrifice des soldats ayant combattu sur ces terres lointaines de 45 à 54 où près de 100 000 d'entre eux sont morts et plus de 76 000 ont été blessés, sans oublier les 40 000 prisonniers soumis à une captivité telle que les 3/4 ne revinrent pas.

L'AMC de Bulligny et des environs s'est donné rendez vous à 17 H. devant le monument aux morts de Bulligny avec son porte drapeau, un grand nombre de ses adhérents et des habitants du village ainsi que les maires de la localité et d'OCHEY. Une gerbe fut déposée par l'AMC. La lecture des messages fut faite par le Président et le Maire de la localité.

Merci à tous les participants.

**11/11** La cérémonie a démarré au Monument aux Morts de BULLIGNY et les participants des 7 communes BAGNEUX, BARISEY LA COTE, BULLIGNY, CREZILLES, MOUTROT, OCHEY, THUILLEY se sont retrouvés à CREZILLES accompagnés de leur Maire respectif. Messe, rassemblement devant le monument aux Morts, dépôt de gerbe par la municipalité et l'AMC, Appel aux Morts, Marseillaise par les enfants du village, Messages lus par le Maire de CREZILLES, le Président et Trésorier de l'AMC. Vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un repas, salle communale avec une cinquantaine de personnes.

### CUSTINES / MALLELOY

**25/03** Il s'est déroulé un concours de belote où une cinquantaine de personnes étaient réunies pour taper le carton, 5 personnes ont remporté de beaux lots, les 45 autres sont repartis avec un filet garni.

**29/04** Loto. 230 participants ont répondu à notre invitation, une vingtaine de beaux lots ont été distribués.

**08/05** En présence d'Eugène BERNARD, Maire de MALLELOY, de Pierre PARMISARI, Maire de CUSTINES, de Michel MARCHAL, VP départemental. Après le dépôt de gerbe aux monuments aux Morts des 2 communes respectives, suivait l'office religieux en l'église Ste Marie à MALLELOY.

**21/05** BLAINVILLE / DAMELEVIÈRES : AG statutaire et 67° Congrès Départemental de l'AMC. Section représentée par 10 personnes. Mme

Evelyne PUYMEGE a été réélue Madelon de l'AMC pour la 2ème fois. Félicitation.

**18/06** Une délégation s'est rendue à POMPEY devant le Monument aux Morts afin de commémorer l'appel du Gal de Gaulle.

### DOMMARTIN LES TOUL

**11/11** Office religieux célébré en l'église de SEXEY LES BOIS. Cérémonie patriotique au Monument aux morts présidée par Monsieur GERARDIN, Maire de la commune, en présence des porte drapeau du Toulinois et les habitants venus avec leurs enfants assister à la cérémonie. Participation d'un peloton en armes du 516° Rgt di Train.

Remise de décorations par le président Jean BERNARD.

Sous la direction de madame DARMOIS les élèves de l'école primaire ont lu un poème à la mémoire de soldats, enfants de la guerre et on chanté « Tous les enfants du monde entier » d'Yves DUTEIL.

Dépôt de gerbe par Messieurs GERARDIN et BERNARD. Lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des AC auprès du Ministre de la Défense par le Président.

Pot de l'amitié offert par la section. 22 convives se sont retrouvés pour le repas du poilu à la salle polyvalente.

### CHOLOY MENILLOT

**11/11** Au monument aux Morts, remise de 2 décorations par le Col SIMON. Participation des enfants des écoles.

### CIREY SUR VEZOUE

**10/11** Cérémonies au cimetière de ST SAUVEUR, au monument aux Morts de FREMONVILLE.

**11/11** Avec drapeaux et clairon de l'Armistice. Cérémonies aux monuments aux Morts de PARUX, HARBOUEY, et passeurs à BERTRAMBOIS, TANCONVILLE, à la stèle des fusillés de Maîtrechet, au cimetière au caveau des enfants de CIREY morts pour la France, au monument 14/18, en prélude remise du nouveau drapeau à la 1234° Section de médaillés Militaires, puis à la Gendarmerie, monument de la Résistance, place Maréchal Leclerc. Remerciements aux porte drapeau. Dislocation. Vin d'honneur offert par la municipalité et repas du poilu à la salle des fêtes.

## FLAVIGNY SUR MOSELLE

**07/04** Réunion au Conseil Général.  
**08/04** Réunion des responsables du S. F. à l' Hôtel de ville de NANCY.  
**18/04** Réunion à BENNEY de l'association « Espace Mémoire ».  
**30/04** Cérémonie au Monument des Fusillés à la MALPIERRE à CHAMPIGNEULLES, puis au Monument de la Résistance à LAXOU. A 15h dans les grands salons de l' Hôtel de Ville de NANCY en présence des autorités du Département, remise de prix du concours de la Résistance aux élèves des collèges et lycées de la Meurthe et Moselle.  
**08/05** Messe à FLAVIGNY en mémoire des morts de toutes les guerres puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts, minute de silence, recueillement et sonneries réglementaires. Les enfants des écoles ont interprété l'Hymne Européen (Beethoven : l'Ode à la joie). Lecture par M. HOUZELLE, adjoint au maire, du message du Ministre Délégué aux A.C., dépôt de gerbes au carré militaire et au monument Américain. Vin d'honneur offert par la Municipalité, repas à ST NICOLAS DE PORT.  
**09/05** Voyage scolaire au fort du Fermont et visite du Musée de la mine de NEUFCHÉF.  
**21/05** AG statutaire de l'AMC, bonne organisation, le déjeuner se déroula dans une ambiance animée et très agréable. Nous vous conseillons d'être présent l'an prochain.  
**16/06** Accompagnés de notre amie Paul BACKER (président des orphelins de guerre américains) nous nous sommes rendus au château de HAN où 64 enfants avaient été évacués en 44 par le Maire de NANCY en prévision de bombardements sur la gare. Là quelques survivants nous ont relaté leur évacuation des caves par les soldats US, pour traverser les lignes, couchés dans les GMC. On les appelle aujourd'hui « les enfants de la chance » eux qui avaient entre 2 et 6 ans Excellente réception par le directeur du château, lequel château est désormais un centre pour réinsertion des jeunes en difficulté. Le directeur nous a confié n'avoir aucun souci avec eux.  
**18/06** Présence de la section et de son drapeau au Monument de la Résistance. Lecture par un élève Nancéen de l'appel du Gal de Gaulle à la Résistance.  
**24/06** Voyage annuel, toujours très agréable et sympathique. Nous découvrons la cristallerie de VALLERYSTAL ainsi que le plan incliné d'ARZWILLER (qui remplace

17 écluses).

**11/11** Après la messe célébrée par l'abbé Jacques NEU pour les victimes de toutes les guerres, tout le monde s'est retrouvé au cimetière pour assister au lever des couleurs et au dépôt de gerbes au monument aux morts, puis au carré militaire. Des élèves de l'école primaire avec leur directrice ont entonné l'hymne national bientôt repris par l'assistance. Le maire Jean Luc SENAULT a ensuite lu la lettre du ministre chargé des AC auprès du ministre de la Défense. Une gerbe fut déposée ensuite au monument américain. La cérémonie se termina par un apéritif servi par la Municipalité suivi du traditionnel repas.

## FOUG

Pour les 90 ans de l'AMC, 27 personnes avaient répondu favorablement au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris. 46 personnes ont passé un séjour en Corse « Ile de beauté » la bien nommée. Prochain voyage prévu à Marrakech au MAROC du 21 au 28 septembre 2007.

**10/11** Cérémonie au monument aux Morts de LAY ST REMY en présence du sous préfet de TOUL et des personnalités locales.

A FOUG, après la cérémonie banquet du Poilu.

## FROLOIS

**18/02** AG. 7 présents, 5 excusés. Le Président expose la situation financière qui s'avère très saine. Quitus est donné à la trésorière. Le secrétaire commente les diverses communications envoyées ou reçues. Le Président continue en rappelant les diverses manifestations ou la section était représentée par son drapeau et quelques camarades :

**30/01** Réunion à NEUVES MAISONS pour le 60ème anniversaire de la résistance et le 40ème du monument aux Morts.

**12/03** AG annuelle de l'AMC Départementale, 3 présents.

Remise de la médaille de vermeil de l'UF à Pierre BARBIER, Président honoraire.

**18/04** Réunion pour l'organisation de la journée des Déportés et l'armistice du 8 Mai 45.

**24/04** Journée des Déportés et Internés.

**08/05** 65ème anniversaire de l'armistice.

**18/06** Appel du Gal de Gaulle. Remise d'une décoration.

**24/06** Pique nique organisé par la section de CHALIGNY, 11 participants.

**09/09** Pèlerinage à Notre Dame de SION. 12 participants avec le drapeau.

**12/09** Cérémonie au Pont de FLAVIGNY, invitation du Président CARDOT.

**18/09** 61ème anniversaire de la Libération de Neuves Maisons.

**25/10** AG extraordinaire avec pour objectif le remplacement du Président, en raison de son grand âge. Après une longue discussion et de longs silences, le camarade René FIGEL a bien voulu accepter la Présidence. Nous l'en remercions et le félicitons.

**11/11** Cérémonies habituelles suivies d'un vin d'honneur offert par la municipalité. 21 camarades se sont retrouvés à la salle de l'Acquêt d'eau à MESSEIN pour le repas du Poilu.

**16/12** Présentation du film tourné par 2 amis lors des cérémonies du 11 Novembre.

Après les questions diverses, la séance est levée, suivie d'un vin d'honneur offert par le Président pour son élection.

## FROUARD

**21/05** Le drapeau et une délégation représentaient notre section à l'AG départementale et au 67ème congrès de BLAINVILLE/DAMELEVIÈRES. Au cours de cette manifestation, notre camarade et VP Marcel HACHET s'est vu remettre par le Président Départemental la Médaille d'Argent de U. F. pour services rendus au monde Combattant. A titre indicatif Marcel est au comité de notre section depuis 88. Félicitations.

**22/05** C'est par une journée très maussade qu'a eu lieu notre « traditionnelle journée Champêtre ». 46 personnes de notre section et leur famille se sont retrouvées salle Louis PERGAUT au fort de FROUARD Les parties de pétanque et de promenades en forêt ont été cette année remplacé par des concours de « tarot, belote ou rami ». Quelques courageux n'ont pas hésité à faire quelques pas de danse sous la conduite de notre disc-jockey préféré « RENATO » Bien que le soleil étant aux abonnés absents, tous les participants étaient néanmoins enchantés de cette journée très conviviale et ont par un triple « ban » remercié le Cuisinier Jean Marie et ses nombreux adjoints

**16/06** Avec 2 jours d'avance, cérémonie du souvenir dans le Hall de la Mairie de FROUARD en honneur de l'appel du Gal de GAULLE et à Jean MOULIN. Dépôt de gerbe par la premier

Magistrat de la commune Victor SIMONIN, ancien des FFL, remercia la municipalité pour l'organisation de cette cérémonie du souvenir.

Après la lecture d'une partie du discours qu'André MALRAUX fit lors de l'entrée, au Panthéon, des cendres de Jean MOULIN, sonnerie aux Morts par les clairons de l'harmonie des Intrépides et Marseillaise. Toutes les associations patriotiques et autres de la ville étaient représentées Parmi elles, on notait la présence de l'ancien président de la section Camille MAUFRAY.

## LANEUVEVILLE DT NANCY / FLEVILLE / ART s/MEURTHE

**17/05** Journée spectacle Royal Palace de KIRRWILLER.

**19/07** Journée à VERDUN pour le, 90ème anniversaire de la bataille de VERDUN (1916 1920). Visite du Fort de DOUAUMONT. Ossuaire de DOUAUMONT, Mémorial de FLEURY DT DOUAUMONT.

## LAXOU

Fin juin, par un temps idéal, adhérents et amis se sont retrouvés pour la traditionnelle sortie d'été organisée par la section. Le matin, arrêté à MOYEN, au château « qui qu'en grogne », les restes du Palais épiscopal et les salles de musée de la maison seigneuriale.

Arrivée à Fraispertuis City à l'heure de l'apéritif, suivi d'un excellent repas et d'une tombola, puis quartier libre pour profiter des nombreuses attractions ou tout simplement se relaxer dans un coin ombragé.

Trajet effectué par les petites routes et traversée par les villages fleuris. Ambiance gaie et très amicale comme à l'habitude.

Sortie d'Automne Le matin, en route pour la forêt de HAYE visiter le musée de l'auto et boire un café. Après avoir sillonné différents quartiers de la ville le bus s'est arrêté au restaurant à MAXEVILLE pour un repas fin et copieux avec promesse de se retrouver le 20 janvier pour partager la galette.

## LIVERDUN / SAIZERAI

Des écoliers au STRUTHOF. Pour les remercier de leur présence lors des commémorations patriotiques à SAIZERAI, 4 élèves de Monsieur MARTIN, étaient nos invités lors de notre visite au seul camp de concentration du Struthof, installé en France.

En ce 1er jour de l'été, 35 personnes arrivaient sur le site, à 9h30, et cette visite commençait. Dans le vaste

hall, nombreuses photos et films nous donnaient une idée de cet endroit maudit, lieu de souffrances et de mort.

L'entrée, restée à l'identique, avec ses réseaux de fils de fer barbelés, à l'époque, électrifiés donne déjà la chair de poule, avec une potence restée, elle aussi, sur place. Les baraquements sinistres, parfaitement alignés, et, tout en bas du site, cette haute cheminée noire, des fours crématoires, les salles servant aux expériences dites médicales.

Les élèves, par leurs nombreuses questions, tentaient de se faire une idée des malheureux enfermés, suant de peur et mourant de faim. Mais à 12 ans, ce n'est pas toujours aisé. Pour nous remettre de ces visions de désolation, un copieux repas nous attendait dans une ferme auberge de BELLEFOSSE.

La balade se terminait par un arrêt à la Maison de la Mirabelle à ROSELIEURES avec dégustation de tartelette et boisson bien fraîche, à base de mirabelle, comme de bien entendu.

Justine, Alexandrine, Kevin et Antoine, nos jeunes invités étaient très satisfaits de cette journée pas comme les autres. De plus leur directeur, Mr MARTIN avait prévu une interrogation sur le Struthof.

Il est indispensable de souligner que ces 4 jeunes ont eu, durant toute cette journée, une conduite certainement plus digne que certains adultes rencontrés dans les allées du camp. Sur les traces de la ruralité, une trentaine de personnes, membres de la section et amis, prenaient le car, direction la Meuse. Arrêt à VILLOTTE SUR AIRE, pour déguster un copieux repas, dans un cadre à l'ancienne, boiseries, voûtes, etc...

Le car reprenait la route pour le château de THILLOMBOIS, afin de jouir d'un spectacle ravissant, intitulé « d'Un jour à l'autre... la campagne se raconte ». Soirée qui retrace la vie rurale du Moyen Age à nos jours. Pendant 90 minutes, plus de 100 acteurs en costumes d'époque faisaient revivre le quotidien de la vie à la campagne par une succession de tableaux plus réalistes les uns que les autres. Des scènes parfois poignantes, souvent cocasses et drôles évoquaient les semailles, les fêtes accompagnant la fin des moissons, les festivités d'un mariage, mais aussi sans complaisance aucune, les difficultés et les malheurs des paysans attachés à leur terre au travers des guerres, des épidémies, de la famine.

Le clou de la soirée était, le feu d'artifice illuminant les tours.

Ce final pyrotechnique ravissait le nombreux public installé dans les gradins.

En toute sincérité, c'est une soirée à ne pas rater.

## LUNEVILLE

**23/05** Remise des képis aux nouvelles recrues ; du 53°R T à Croismare.

**08/06** Hommage aux morts d'Indochine avec dépôt de gerbe au monument aux Morts des Bosquets de Lunéville et remise de 3 croix de la Légion d'Honneur.

**18/06** Commémoration de l'appel du Général de Gaulle et lecture de celui-ci par jeune lycéenne

**25/06** Participation du Président Jean DROXLER à la commémoration du 90° anniversaire de la bataille de Verdun à Douaumont.

**02/06** Participation de la section à la cérémonie des Entonneirs de Leintrey.

**14/07** Participation particulièrement importante des membres de la Section aux cérémonies organisées par la Municipalité et l'Armée et au vin d'honneur qui a suivi au salon des Halles.

En soirée, participation à la Garden Party offerte par le Sous Préfet.

**18/07** Participation au repas offert par le commandant d'armes, le Gal Michel RIQUART, aux présidents des associations militaires et patriotiques et aux porte drapeaux.

**20/08** Présence de la section aux commémorations des batailles d'Août 14 à Gerbéviller et Rozelieures.

**01/09** Cérémonie du lac de la Maix, présence d'une délégation, du porte drapeau Jean PIQUARD.

**03/09** Cérémonie au monument du VIOMBOIS, présence du président et du porte drapeau Mickaël COANUS.

**16/09** Libération de Lunéville.

**23/09** Voyage à PARIS pour le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe avec visite touristique et étape « gourmande » à l'occasion du 90ème anniversaire de la création de l'AMC.

**24/09** Participation à la commémoration des combats de Sidi Brahim organisée par les Diables Bleus de Lorraine et la SIDI BRAHIM Lunévilloises.

**01/10** Participation à la cérémonie organisée par l'Amicale des Paras de Lorraine et l'Amicale des Anciens du 11ème Choc (Ass. BAGHEERA) à l'occasion de la St Michel, patron des parachutistes, et au repas dansant organisé par le Groupement des associations miliiaires et patriotiques à cette occasion.

**15/10** Présence du Président, du porte drapeau et de quelques

compagnons à la commémoration de la déportation des habitants de XURES en 1944.

**28/10** Présence du Président, du porte drapeau et de quelques membres à la journée du Souvenir Français organisée par la section de BLAINVILLE / VIGNEULLES / BARBONVILLE / CHARMOIS.

**01/11** Présence du Président, du porte drapeau à la visite du cimetière de Lunéville à la mémoire des anciens maires, puis participation massive aux cérémonies organisées aux cimetières de FRESCATY – MOUTON NOIR (matin) – REILLON (après midi).

**11/11** Participation massive des membres à ces cérémonies et au « Repas du poilu » organisé chaque année par l'AMC à cette occasion.

## MOUTIERS

**02/07** 44 participants, se sont retrouvés au Foyer des anciens pour la traditionnelle journée Plein Air avec le soleil en plus.

Le matin, jeux tels les fléchettes, tir à la carabine, pointage sur cible avec des boules de pétanque. Les femmes n'ont pas hésité à montrer leur dextérité à ces différents jeux.

A midi tout ce petit monde a fort apprécié le copieux repas qui leur était offert. L'après-midi, chacun a pu participer à son activité préférées : jeux de société, pétanque, promenade ou tout simplement une petite sieste à l'ombre des arbres.

Un buffet froid a clôturé cette excellente journée de détente. Merci aux membres du comité et aux épouses qui se sont chargés de l'organisation de cette journée.

**07/07** Cette année, c'est vers Verdun que s'est tourné le Comité pour son voyage annuel. Départ pour 42 participants en début d'après-midi, direction Verdun. Accompagnés d'un guide, une dame, très aimable et très compétente, ils ont visité le Champ de Bataille de Verdun :

le Fort de Vaux, la tranchée aux baïonnettes ou ce qu'il en reste, le Mémorial, l'Ossuaire de Douaumont. Après le départ de la guide, ils se sont restaurés dans un restaurant à Haudunville où ils ont pu apprécier un succulent repas lorrain. Ensuite direction les carrières, pour assister au spectacle sons et lumières « DES FLAMMES... A LA LUMIERE ». Spectacle magnifique qui ne les a pas laissés insensibles. Retour dans la nuit, heureux de cette journée réussie, avec une météo clémente, ce qui n'avait pas été le cas les jours précédents.

**03/09** 62ème anniversaire de la libération de MOUTIERS.

Cérémonie commémorative devant le monument aux Morts avec dépôt de gerbes par les AC et la Municipalité. Hélas, peu de monde, où sont donc tous nos camarades de la section ?

Un autre regret : pourquoi les buissons de la haie qu'entourent la place du monument ont-ils été taillés les jours suivants la cérémonie et non pas avant, ce qui aurait permis d'avoir une place propre en ce dimanche de cérémonie.

En cortège, les participants se sont rendus à la stèle érigée en mémoire de Lucien WOLL. Dépôt de gerbes et allocution de notre maire, Mme Monette CASCINELLI qui a rendu hommage à Lucien WOLL ainsi qu'à 2 autres victimes moustériennes de la barbarie nazie : Armand ALBERIO et Victor SAVERNA. Musique de El SILENZIO pour terminer cette cérémonie à la suite de laquelle tous se sont rendus au Rallye où la municipalité offrait un vin d'honneur.

**17/09** 106 participants se sont retrouvés au Foyer Lucien WOLL pour le traditionnel loto de septembre. Dans une excellente ambiance, certains ont eu la chance de remporter de beaux lots. L'après midi s'est terminé avec une boisson et un sandwich offerts par la section.

## ROVILLE DEVANT BAYON

**14/06** Voyage à KIRRWILLER où nous avons passé une agréable journée.

**28/10** Réunion de renouvellement du bureau. 29 camarades présents, 2 excusés.

Nouveau bureau :

Président - Roger LAURENT  
1er Vice Président - André ETIENNE  
2ème Vice Prés. - Marcel RAVAILLER  
Trésorière - Yvette BESSOT  
Trésorier Adjoint - Bernard PARISSET  
Secrétaire - Bernard ETIENNE  
Censeur aux comptes - Roland THIENNEMENT

## TANTONVILLE / HAROUÉ / XIROCOURT

**11/11** Cérémonies du souvenir dans les communes concernées. Dépôts de gerbes aux monuments, lecture du message, rappel des AC disparus, vin d'honneur offert par les AC. Présence des personnalités du secteur et de l'ensemble des membres de la section.

## AVIS

Les articles destinés à l'Ancien Combattant n° 843 devront parvenir au siège le 20 février. Date LIMITE ! ! ! ! !

## Deuils

### AVRICOURT / BLAMONT

**AYMOND LESUEUR** Georgette, Vve AC ;

**JOLY** Anna née SIMON, 91 ans, maman du camarade André, TOE, Maire d'AVRICOURT 57 ;

**GRANDEMANGE** Jacqueline née PINEAU, 76 ans, sœur de SCHOENHERR Jeannine, Vve AC AFN, marraine du drapeau ;

**LABORD** François, beau frère de DUPUY Bernard, AFN, VP ;

**DILLMANN** Ernest, 94 ans, 39/45, AMENONCOURT.

### BACCARAT

**BOURY** Maurice,

### BICQUELEY

**PASQUALIN** Narcisse, 22/09. Engagé volontaire pour la durée de la guerre 39/45 a participé à la libération de l'ALSACE et à la campagne d'ALLEMAGNE. Est parti pour l'Indochine en 1947. Rapatrié en 1950, repart directement pour l'Algérie jusqu'en 1954. Retour en métropole, il termine 25 ans de service au grade d'Adjudant Chef.

Décoré de la Médaille Militaire, du Combattant, de la Médaille Coloniale, de la Croix de Guerre, de la Croix du Combattant Volontaire, Commémoratives : campagne d'Allemagne, d'Indochine. Maire de Biqueley (3 Mandats) Médaille d'honneur (Argent) Régionale Départementale et Communale, Croix de bronze de la Croix Rouge Française, Médaille d'honneur de la jeunesse et des sports. Président de l'AMC de Biqueley de 1976 à 1996. Accompagné à sa dernière demeure le 25/09.

### BRIN / BEY / LANFROICOURT

**CHATTON** Roger, 08/09, 39/45 INDO AFN, avait recréé en 1971 la section de BRIN en la fusionnant avec les villages de BEY et LANFROICOURT ;

**DEGEORGE** Michel, 09/10, EV AFN.

### AVRICOURT / B LAMONT

**BERNARD** Léon, 94 ans, 25/08. Figure marquante de l'AMC puisqu'il a présidé la section pendant 20 ans et depuis 7 ans il était passé à l'

honorariat. Ses obsèques se sont déroulées devant une affluence d'amis, d'AC et de nombreux drapeaux.

### CHOLOY MENILLOT

**MURY** Victor.

### CIREY SUR VEZOUZE

**PETIT** Bernard, 27/08.

### COLOMBEY LES BELLES

**FARINAZZO** Claude, 15/10.

### DIEULOUARD

**PIERRET** Robert, 39/45.

### DOMMARTIN LES TOUL

**ANELI** Yvon, FFI 39/45.

### FLAVIGNY SUR MOSELLE

**HANGEN** Marie Thérèse, Vve AC.

### FOUG

**SAUVAGE** Serge, INDO AFN, 09/09 ;

S/Section **BOUCQ**, **BINET** René, 39/45, 01/07.

### FROUARD

**HOUVION** Laurence, Vve AC.

### JARVILLE / HEILLECOURT

**GALLET** Georges, 12/09 ;

**JACQUOT** Antoine, 25/09, 39/45 ;

**MENU** Alice, épouse du Président honoraire Jean François (Président de 1986 à 2005), membre du CA de l'AMC départementale.

### JEANDELAINCOURT

**KREMER** Gilbert, 31/10.

### LANEUVEVILLE DT NANCY FLEVILLE / ART s/MEURTHE LA MADELEINE

**VOINESSON** Jean, 26/08.

### LEYR

**BARROYER** Raymond, 91 ans, 02/10.

### LIVERDUN / SAIZERAIS

**MARCHAL** Daniel, Résistant.

### LUNEVILLE

**DORNSETTER** Claude, frère de Gérard, Lunéville ;

**MAIRE** Laurent, gendre de **MALGRAS** Lucien, Lunéville ; **OTT** Suzanne, épouse de Daniel.

### MEXY

**FAVIA** Antoine, 05/11.

### MONTAUVILLE

L'épouse du camarade **FORTER** Roland.

### NANCY

**COUCHOT** Roger, 39/45, 07/04, 103 ans ;

**HERMANN** Georges, FFI 39/45, 29/09.

### PETITMONT

**BOLLE** Colette, épouse du Président Serge, 30/08, 77 ans.

### REHON

**PEETERS** Henri, 39/45.

### ROVILLE DEVANT BAYON

**SAGE** Andrée, Vve.

### SAINT-CLEMENT

**THOMAS** Marcel, 24/07 ;

**PUREL** André, 26/11, AFN.

### TANTONVILLE

**SABOT** Marcelle, 87 ans, épouse du Col **SABOT**, 03/10 ;

**MALLARME** Raymonde, Vve.

### TRIEUX

**BARDZINSKI** Catherine, fille du camarade Richard, 31/08 ;

**SCHAFF** Denis, AFN, 22/09.

## SINCERES CONDOLEANCES !

## Décorations

### ANCERVILLER

**CLAUDON** Marcel, **POIREL** Yves, TRN AFN ; **LAUNOIS** Charles, diplôme d'honneur de porte drapeau.

### AVRICOURT / BLAMONT

Dct **THOMAS** René, **PAULUS** Pierre, **MANGIN** Christian, de BLAMONT, médaille de reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord.

### BOUXIERES AUX CHENES

**OLIATI** Pierre, croix du combattant, médaille commémorative AFN ; **BERG** Michel, **DE ANTONI** Mario, médaille de reconnaissance de la nation.

### BOUXIERES AUX DAMES

**BRAYER** André, croix du Combattant ; **GOUJON** Claude, médaille commémorative AFN.

### CHOLOY MENILLOT

**BERNARD** René, croix du combattant ; **DELANDE** André, médaille de porte drapeau.

### DIEULOUARD

**CERCELLIER** Jean, RN 39/45.



### DOMMARTIN LES TOUL

**GUYON** François, Tchad en 1983, 1987, 1991, Yougoslavie en 1995 ; **DELACROIX** Patrick, Tchad en 1986, Golfe Persique en 1990, Croix du Combattant. (Avec photo)

### JARVILLE / HEILLECOURT

**PHILBERT** Robert, médaille de reconnaissance de la nation 39/45 INDO AFN ; **FREYERMUTH** Raymond, médaille de reconnaissance de la nation INDO AFN.

### MONTAUVILLE

**CONREUX** Bernard, croix du combattant et médaille d'Afrique du Nord ; **KROL** Stéphane, **MALEC** Jean, médaille de reconnaissance de la nation agrafe Afrique du Nord.

### SEXEY AUX FORGES

**LOUVIOT** Georges, Légion d'honneur.

## SINCERES FELICITATIONS AUX HEUREUX RECIPIENDAIRES !

## Dons

### ANCERVILLER

THIRION Mireille,  
POUSSARDIN Adrien,  
HANICOT Maurice et Danielle.

### AVRICOURT / BLAMONT

PESCHAL Théo et Denis, pour leurs noces de diamant, 20 € ;  
ROCHEL, 5 € ;  
pour décorations et repas : FAVET Jean Paul, 60 € ; AUBRY Pierre, 9 € ;  
JOLY André, 7 € ; Anonyme, 19.06 €.

### BACCARAT

BENARD Marius, 100 €.

### DOMBASLE / SAINT NICOLAS DE PORT

M. GENOT, 10 €.

### FOUG

BIANCHI Ginette, 15 €.

### LANEUVEVILLE DT NANCY FLEVILLE / ART s/MEURTHE

BECKER André, pour le mariage de sa fille Delphine le 3 juin à Fléville, 20 €.

### LUNEVILLE

GENAY Georges, 3 fois 21 €,  
DEMANGE Marcel, Bonviller, anonyme, chacun 21 € ;  
Anonyme, CANIN Jean, HANCE Maurice, chacun 20 € ;  
Anonyme 15 € ;  
MIRGAINE Marie Thérèse, 3 x 10 €,  
CORBIAT Michèle,  
PARADIS Georges, chacun 10 € ;  
LEBIGRE Yvette,  
DOIDY Madeleine,  
REVERDY Yves,  
AUBERT Christian,  
CHARTON Marcel,  
FERRY Jean, chacun 5 €.

### MAXEVILLE

LUQUE Antoine, et Mme, à l'occasion du mariage de Sébastien, 50 € ;  
LUQUE Antoine, 2 x 5 € ;  
CABOCEL Pierre, 5 € ;  
STREIFF Marie, 2 x 5 €.

### MONTAUVILLE

BIDET Roger, noces de vermeil, 10 €.

### MOUTIERS

Mariage de Céline Monique  
CORBARA avec Jean François

GUILPAIN, 40,40 € ;  
Bruno SZUMAGLIA pour avoir gagné le téléviseur lors de notre loto, 30 €.

### NANCY SIEGE

PETITJEAN Marcel, 10 € ;  
ANONYME, DOMMARTIN LES TOUL, 15 € ;  
OLIVIER Magdeleine,  
POIREL Roger, chacun 5 €.

### ROVILLE DEVANT BAYON

ENEL Jean, 50 € ;  
Mme RENARD,  
Anonyme, chacun 20 € ;  
HILAIRE Raymond,  
HUMBERT Bernard, chacun 10 €.

## VIFS REMERCIEMENTS AUX GENEREUX DONATEURS !

### LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE (V. M.)

Cette décoration a été initialement créée en 1955 pour récompenser les mérites les plus éminents des combattants en "AFN" et en "OPEX" par la suite.

Récemment un décret a d'ailleurs consolidé l'attribution de cette CROIX avec "citation" aux divers échelons pour les OPEX : Régiment, Brigade étoile de bronze Division étoile d'argent Corps Armée étoile vermeil Armée Palme L'attribution d'une citation en OPEX donne un appui considérable pour la Médaille militaire et/ou les Ordres Nationaux, des bonifications aux (certains) examens militaires etc ... Dans l'ordre de préséance la V. M. Arrive juste après les Croix de guerres. (TOE).

Les critères d'attribution relèvent du pouvoir discrétionnaire de l'autorité militaire sur le terrain, et les demandes sont acheminées par la voie hiérarchique en fonction des mérites à récompenser et du niveau de la citation demandée par le chef militaire (étoile, palme).

## MENTION « MORT POUR LA FRANCE »

### Règles d'attribution de la mention « Mort pour La France » aux militaires civils tués au cours des guerres et conflits.

L'attribution de la mention "Mort pour la France" est une opération relative à l'état civil, qui fait l'objet des articles L 488 à L 492bis du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

### Qui a droit à cette distinction ?

les membres des forces armées françaises, y compris les supplétifs, requis ou engagés à titre étranger, tués au combat, morts des suites de maladies contractées ou d'accidents survenus en service commandé au cours des guerres mondiales, d'Algérie, d'Indochine, des opérations extérieures de maintien de l'ordre ou de la paix, notamment sous mandat de l'ONU, les prisonniers de guerre décédés dans les mêmes circonstances, les victimes civiles de nationalité française des guerres de 14-18, 39-45, d'Indochine ou d'Algérie.

### Attribution

Elle est liée aux circonstances du décès. Lorsque le décès survenait en zone de guerre, la mention "Mort pour la France" était inscrite, par l'autorité militaire, sur l'acte de décès qui était ensuite transmis à la mairie du domicile de la victime. Du fait du caractère particulier des victimes du second conflit mondial (otages, internés, déportés, prisonniers de guerre, disparus), le ministère des anciens combattants de l'époque a mis en place un service spécialement chargé de la gestion et la régularisation de l'état civil, établissant les actes de décès ou de disparition et attribuant la mention "Mort pour la France".

### Instruction de la décision

Depuis la guerre d'Algérie, la décision d'attribution est instruite par les services centraux du ministère de la défense après établissement de l'acte de décès et transmission à la mairie du domicile. Cette tâche relève de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS). Lorsque le décès survient après renvoi du militaire ou de la victime civile dans ses foyers, la demande est adressée par un ayant cause du défunt sans condition de délai, accompagnée de pièces justificatives, à la direction interrégionale des anciens combattants du domicile du demandeur ou à la DSPRS pour les demandeurs résidant outre-mer ou à l'étranger. La mention est attribuée sur la preuve que le décès a été causé par une blessure reçue, par une maladie contractée dans les circonstances de la guerre et au titre de laquelle le défunt était pensionné ou par une affection en relation avec l'infirmité pensionnée.

Après instruction, les dossiers sont centralisés au bureau des archives des victimes des conflits contemporains.

Outre les dossiers consécutifs aux décès récents (pensionnés de guerre ou militaires victimes d'opérations menées sous mandat international ou en vertu d'accords de défense), les services sont encore saisis de demandes de réexamen d'une décision négative antérieure ou d'instruction de victime non répertoriée pouvant remonter à la guerre 1914-1918.

### Contact

Ministère de la défense - SGA/DSPRS - Bureau des titres et statuts  
BP 552 - 14037 Caen cedex - Tél. : 02.31.38.45.05

## LOI DE FINANCES 2007

Le projet de loi de finances pour 2007 s'inscrit résolument dans la volonté du Gouvernement de conforter les droits des anciens combattants et victimes de guerre. Il permet, en effet, compte tenu de l'évolution démographique, d'augmenter la dotation moyenne par pensionné de 2,25 % en 2007. Ainsi, depuis 2002, à périmètre constant, cette dotation a progressé de 10,2 % sur l'ensemble de la période. En 2007, non seulement le droit à réparation sera scrupuleusement respecté, mais encore de nouvelles mesures viendront le renforcer.

En effet, le projet de loi de finances comporte une mesure particulièrement significative avec la poursuite de la hausse de l'indice de référence de la retraite du combattant. Après une première augmentation, sans précédent depuis 1978, de 2 points au 1er juillet 2006, le Gouvernement a décidé de relever cette prestation de 2 points supplémentaires dès le 1er janvier 2007, la portant de 35 à 37 points d'indice. La retraite du combattant atteindra ainsi le montant annuel de 488,03 €.

Dans le domaine de la solidarité, une meilleure prise en charge du coût des appareillages de mutilés de guerre sera assurée par une augmentation de 635 000 € soit de près de 7 % des crédits.

Par ailleurs, et pour la troisième année consécutive, les crédits sociaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) sont revalorisés afin de poursuivre la politique d'aide aux ressortissants en situation financière difficile. De nombreuses veuves sont concernées par cette mesure qui confirme l'attention que le Gouvernement porte à leur situation. De même, les services à la personne aujourd'hui en développement rapide continueront d'être encouragés. Une augmentation de 500 000 € des crédits est prévue à cet effet, ce qui portera la dotation pour 2007 à 13,6 M€.

Le Gouvernement poursuivra son soutien aux deux établissements publics placés sous la tutelle du ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre que sont l'ONAC et l'Institution nationale des invalides (INn). Ils percevront, en 2007, 45,7 M€ de subvention.

L'ONAC va ainsi pouvoir achever la réalisation du contrat d'objectifs et de moyens 2003-2007 qui aura été intégralement appliqué. Il aura pu, en 5 ans, adapter la structure de ses effectifs à ses missions prioritaires de mémoire et de solidarité, tout en continuant à assumer pleinement les missions de reconnaissance et de réparation. Il est désormais complètement assuré de sa pérennité.

L'INI abordera la dernière année d'application de son premier projet d'établissement et restera un pôle d'excellence de traitement du grand handicap en faveur du monde combattant. De plus, le projet de loi de finances prévoit de commencer l'alignement des taux des pensions militaires d'invalidité des différentes armées sur ceux de la marine, avec une première mesure d'un montant de 850 000 €. Ce processus s'étalera dans le temps jusqu'à ce que la différence avec les officiers mariniers soit résorbée.

En outre, face à la persistance d'un sentiment d'injustice sur le niveau des prestations servies aux anciens combattants de

l'armée française ressortissants d'Etats autrefois placés sous souveraineté de la France, la décrystallisation de leurs pensions, initiée en 2002 par la revalorisation des prestations servies aux anciens combattants originaires du Maghreb, d'Afrique noire, de Madagascar et d'Asie sur le principe de la parité du pouvoir défini par l'O.N.U., a trouvé son aboutissement lors du conseil des ministres du 27 septembre dernier, au cours duquel il a été décidé que les 56 000 bénéficiaires de la retraite du combattant et des 27 000 titulaires de pensions militaires d'invalidité verraient le montant de leur prestation porté au même niveau que celui perçu par les anciens combattants français.

Cette décision sera mise en oeuvre dès le 1er janvier 2007. Elle fera l'objet d'un amendement gouvernemental lors de l'examen par le Parlement au projet de loi de finances pour 2007.

Enfin, la politique de mémoire demeurera au coeur de l'action menée par le ministre délégué aux anciens combattants. Outre les commémorations qui se dérouleront tout au long de l'année, notamment liées à la commémoration du 90ème anniversaire de l'année 1917, les efforts seront poursuivis en faveur du recueil de la mémoire orale de la guerre d'Algérie, de l'entretien des lieux de mémoire et de la politique de la mémoire partagée.

Ce budget pour 2007 s'inscrit dans la politique ambitieuse et efficace menée tout au long de la législature 2002-2007 pour répondre aux attentes du monde combattant, en concertation avec ses associations. Le Gouvernement s'est ainsi attaché non seulement à mettre fin à des situations inéquitables parfois anciennes de plusieurs décennies et à garantir les droits des anciens combattants tant en matière de réparation que dans le domaine de la solidarité, mais aussi à ouvrir des droits nouveaux en même temps qu'à moderniser et pérenniser les institutions du monde combattant.

Par ailleurs, le fonds de solidarité des anciens combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord a été institué par l'article 125 modifié de la loi de finances pour 1992 pour permettre aux anciens combattants se trouvant en situation de chômage de longue durée ou d'activité professionnelle involontairement réduite, de percevoir un revenu garanti dans l'attente de la liquidation de leur retraite professionnelle.

L'institution de ce dispositif particulier est justifiée par le contexte économique et social particulièrement dégradé qu'a connu la génération des anciens combattants d'Afrique du Nord parvenue à l'âge de la retraite. Déjà pénalisée dans le déroulement de sa vie professionnelle du fait de sa participation aux conflits, elle s'est de nouveau trouvée confrontée, avant même la liquidation de la retraite, à une situation souvent durable de perte d'emploi voire de précarité. Il n'est pas envisagé d'étendre ce dispositif aux anciens des opérations extérieures, le plus souvent anciens militaires d'active, qui ne se sont pas trouvés dans la même situation économique et financière que les anciens combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord.

Gilles de LACAUSSADE

## MONDE COMBATTANT

Le monde combattant rassemble tous ceux qui, anciens combattants, militaires, personnes handicapées, peuvent se prévaloir du bénéfice du code des pensions militaires d'invalidité, ainsi que les associations et fondations qui oeuvrent pour la mémoire des conflits du XX<sup>e</sup> siècle.

On entend par **monde combattant** l'ensemble des bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG) :

- Ceux qui ont combattu au cours des grands conflits du XX<sup>e</sup> : les anciens combattants des guerres de 1914-1918, 1939-1945, Indochine, Algérie, combats de Tunisie et du Maroc
- Les militaires qui ont participé aux opérations extérieures (OPEX). Les victimes civiles de ces conflits (hors OPEX)
- Les victimes d'attentats terroristes
- Les militaires de carrière et les anciens appelés
- Leurs ayants cause (veuves, orphelins et ascendants)

ainsi que le réseau associatif constitué de fondations et associations qui oeuvrent, le plus souvent en partenariat avec l'administration, pour la préservation de la mémoire et la transmission des valeurs de citoyenneté, de paix et de liberté.

**L'administration des anciens combattants** est dirigée par un membre du gouvernement placé auprès du ministre de la défense. Elle dispose d'un budget identifié prenant en charge les prestations ouvertes au profit de ses ressortissants.

Les services responsables de la mise en oeuvre de ces prestations sont, en administration centrale, la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (SGA/DSPRS), et la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA) pour le partenariat avec les associations et les fondations. Les directions interdépartementales des anciens combattants (DI), services déconcentrés de la DSPRS, assurent au niveau local la mise en oeuvre des dispositions du CPMIVG. Deux établissements publics, l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) et l'Institution nationale des Invalides (INI) interviennent également au bénéfice du monde combattant, respectivement dans le domaine de la solidarité et pour l'hébergement des plus grands invalides de guerre.

**Les activités** de l'administration des anciens combattants sont structurées autour de deux axes principaux :

- La reconnaissance des droits : d'une part, la délivrance de titres liés à la participation à un conflit armé (titres d'anciens combattant et victimes de guerre, mentions sur l'état civil); d'autre part les concessions de pensions pour les invalides de guerre, militaires et leurs ayants cause.
- La mise en oeuvre de droits annexes pour tout détenteur d'une pension militaire d'invalidité ou d'un titre d'ancien combattant ou de victime de guerre combattants (DI), services déconcentrés de la DSPRS, assurent au niveau local la mise en oeuvre des dispositions du CPMIVG.

## RAPPEL

### DEMANDE DE RETRAITE DU COMBATTANT

Les personnes nés en 1942 devront établir leur demande de retraite du combattant (le formulaire peut être retiré au siège de l'association, 3 rue de la charité NANCY) le mois de leur anniversaire et non 2 ou 3 mois avant.

**La retraite du combattant doit être établie le mois de l'anniversaire.**

### Les Anciens des Missions Extérieures A.M.E.

Désignés OPEX, nouveaux conflits, "Ces jeunes combattants" ont vocation à la carte du combattant et au titre de reconnaissance de la Nation depuis la loi n°93-7 du 4 janvier 1993.

Appelés à participer à des opérations militaires dans le cadre d'accords bilatéraux entre la France et un Etat souverain ; participer aussi à des actions au sein d'une force multinationale ou servir sous l'égide de l'O. N. U.

Comme nous les Anciens, ils ont fait leur devoir servant avec honneur et dignité dans l'accomplissement de leurs missions.

Invitons les à nous rejoindre au sein de notre Association qui a pour vocation de défendre les droits de toutes les générations du feu.

La tâche reste importante, malgré les rares avancées en matière d'attribution de la carte du combattant notamment.

Les A .M. E. qui sont aujourd'hui dans le besoin, doivent pouvoir être pris en charge au titre du fonds de solidarité et de l'allocation de préparation à la retraite.

### CONDITION POUR OBTENIR LE TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

- Avoir effectué 90 jours de service au cours des périodes énumérées ci-dessus.

### CONDITIONS POUR OBTENIR LA CARTE DU COMBATTANT

- Avoir appartenu pendant 90 jours consécutifs ou non à une unité combattante,
- Avoir été évacué d'une unité combattante pour blessure reçue ou maladie contractée en service,
- Avoir reçu une blessure assimilée à une blessure de guerre homologuée par l'autorité militaire sans condition de séjour,
- Avoir participé à 5 actions de feu ou de combat ou à 5 missions navales ou aériennes opérationnelles à titre personnel,
- Avoir appartenu à une unité qui a connu pendant le temps de présence dans cette unité à 9 actions de feu ou de combat ou à 9 missions navales ou aériennes opérationnelles,
- Etre titulaire d'une citation avec croix de la valeur militaire obtenue au cours d'un conflit.

## Conditions d'attribution de la carte du combattant et du titre de reconnaissance de la Nation pour les opérations et missions extérieures (OME)

**SERVICE OUVRANT DROIT AU BENEFICE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 253 TER DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE GUERRE :**

Etats ou territoires concernés	Conditions exigées du postulant
<b>CAMBODGE</b> (Cambodge et ses pays limitrophes, leurs approches maritimes et aériennes)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 1er novembre 1991 et le 31 octobre 1994
<b>CAMEROUN</b> (régions de Wouri, Mungo, N' Kam, Bamiléké, Kribi, N'Tem, Sagana maritime, Nyong et Kéllé, Nyong et Sagana, Djà et Lobo)	<b>1<sup>ère</sup> période :</b> Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 17 décembre 1956 et le 31 décembre 1958 <b>2<sup>ème</sup> période :</b> Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 1er juin 1959 et le 28 mars 1963
<b>GOLFE PERSIQUE ET GOLFE D'OMAN</b> • opérations maritimes du golfe persique et du golfe d'Oman • régions du golfe persique et du golfe d'Oman	Avoir servi dans les rangs de l'armée française à partir du 30 juillet 1987 - en cours à partir du 30 juillet 1990 - en cours
<b>IRAK</b> frontières irano irakienne (opération Ramure) et turko irakienne (opération LIBAGE)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française à compter du 1er avril 1991 et jusqu'à la cessation des hostilités
<b>LIBAN</b>	Avoir servi dans les rangs de l'armée française à partir du 23 mars 1978 - en cours
<b>MADAGASCAR</b>	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 30 mars 1947 et le 1er octobre 1949
<b>MAURITANIE</b>	<b>1<sup>ère</sup> période :</b> Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 1er janvier 1957 et le 31 décembre 1959 <b>2<sup>ème</sup> période :</b> Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 1er novembre 1977 et le 30 octobre 1980
<b>MEDITERRANEE ORIENTALE</b> (Suez)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 30 octobre 1956 et le 31 décembre 1956
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	<b>1<sup>ère</sup> période :</b> Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 20 septembre 1979 et le 19 septembre 1982 <b>2<sup>ème</sup> période :</b> Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 18 mai 1996 - en cours
<b>RWANDA</b> (territoire du Rwanda et des pays limitrophes)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 15 juin 1994 et le 14 juin 1997
<b>SOMALIE</b> (Somalie et ses approches maritimes et aériennes)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 3 décembre 1992 et le 2 décembre 1995
<b>TCHAD</b>	Avoir servi dans les rangs de l'armée française à partir du 15 mars 1969 - en cours
<b>YUGOSLAVIE</b> (Yougoslavie, Slovénie, Croatie, pays limitrophes et eaux avoisinantes)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 1er janvier 1992 - en cours
<b>ZAIRE</b> (ex Congo belge)	Avoir servi dans les rangs de l'armée française entre le 13 mai 1978 et le 12 mai 1981

## Les Chemins de la Mémoire

Après un an d'existence, le site Internet du Service historique de la défense (SHD) a été entièrement renouvelé et enrichi afin de mieux faire connaître les activités du service, d'offrir une présentation plus complète de ses collections et de mettre à disposition de l'internaute un ensemble d'études, de documents et d'outils.

Créé en 2005, le Service historique de la défense regroupe les anciens services historiques de l'armée de Terre, de la Marine, de l'armée de l'Air et de la Gendarmerie nationale, ainsi que d'autres institutions conservant la mémoire de la défense. Dès sa création, le SHD fut doté d'un site Internet, destiné dans un premier temps à présenter sommairement les collections et à offrir les informations nécessaires (adresses, horaires, fonds disponibles...) aux personnes voulant consulter des documents dans les salles de lecture de Vincennes ou dans les représentations déconcentrées du SHD. Un an après cette première version, le site s'est considérablement enrichi. Il propose tout d'abord de découvrir les documents qu'il conserve à travers six expositions virtuelles et grâce à un ensemble de présentations de documents et d'outils inédits portant sur tous ses fonds d'archives, ainsi que sur les bibliothèques des armées, sur les documents figurés, sur les archives orales et sur la symbolique.

Par ailleurs, un Guide du lecteur présente les principaux repères nécessaires à une recherche dans les fonds, et des Guides sommaires de recherche indiquent par thème, les séries à consulter, les éléments à connaître et les pièges à éviter. C'est ainsi que l'on trouvera plusieurs guides de recherches généalogiques, destinés à toute personne désirant retrouver trace d'un ancêtre soldat, marin, aviateur, gendarme ou civil de la défense. L'histoire de ces fonds, comme l'ampleur des collections (100 Km linéaires d'archives) justifiait un tel effort, qui sera complété dans les mois à venir par des informations supplémentaires.

### Outils et analyses

On trouvera également plus d'une centaine de catalogues et d'inventaires qui permettent de connaître le détail de certaines séries d'archives et de préparer la consultation des documents de bibliothèques ou d'archives en salle de lecture. Des bibliographies et des états des sources offrent, par thème, la liste des ouvrages ou des dossiers d'archives à consulter sur des sujets aussi divers que les unités présentes sur le front français en 1914, les troupes françaises à Dien Bien Phu, l'Italie entre 1920 et 1940, l'armement et le matériel de l'armée de Terre ou la guerre de Sept Ans. Enfin, une rubrique « Histoire », regroupe un ensemble de travaux (articles, mémoires, dossier) produits par le SHD dans le cadre de ses missions relatives à la recherche historique. Fruits du travail effectué par les chercheurs sur les fonds conservés par le SHD, ils offrent des outils et des analyses rédigés par des spécialistes en histoire militaire, publiés pour part dans la Revue Historique des armées ces dernières années.

Le site reflète désormais les quatre missions du service : gérer et communiquer les archives de la défense ; conserver et valoriser les fonds patrimoniaux de ses bibliothèques, contribuer à l'histoire de la défense ; faire vivre la symbolique militaire.

## AVIS AUX INTERNAUTES

Le code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre actualisé, est accessible sur le site Internet : <http://www.legifrance.gouv.fr>

La consultation du site est gratuite. Vous y trouverez également d'autres documents à caractères juridique : textes constitutionnels, J.O., codes, bulletins officiels de différents ministères, jurisprudence, liens vers d'autres sites juridiques.



**LA FRANCE MUTUALISTE**  
L'alliée de votre avenir

Délégation de Meurthe et Moselle  
50 rue Stanislas - 54000 NANCY  
Tél. 03 83 35 50 41 - Fax 03 83 35 96 97  
nancy541@la-france-mutualiste.fr

Un droit à réparation en échange des services rendus à la Nation,  
réservée aux combattants des conflits... d'hier et d'aujourd'hui,  
et aux veuves et orphelins à titre militaire.

## La retraite Mutualiste du Combattant

Mutuelle régie par le Code de la Mutuelle

Participation de l'Etat (12,5 à 60%) - Non imposition de votre retraite\* - Participation aux excédents de La France Mutualiste  
Revalorisation de votre retraite à l'Etat - Capital transmissible sans droits de successions\* - Rente à vie, versée dès l'âge de 50 ans  
Versements libres, intégralement déductibles de vos revenus\* \*selon la législation en vigueur

Nom ..... Prénom .....  
Adresse.....  
Ville ..... Code Postal .....  
Date et lieu de naissance .....  
Tél. Domicile .....

Détenteur de la Carte du Combattant, depuis le .....  
Détenteur du Titre de Reconnaissance de la Nation, depuis le.....  
 Je n'ai pas encore demandé l'un de ces documents  
 Je suis veuve, veuf, orphelin ou ascendant d'un combattant  
« Mort pour la France à titre Militaire